

Rappel de lots de laits infantiles : recommandations et conseils pour les parents

Etablies par la Société Française de Pédiatrie (SFP), le Groupe Francophone d'Hépatologie, Gastroentérologie et Nutrition Pédiatriques (GFHGNP) et la Société Française de Néonatalogie (SFN).

Paris, le 25 janvier 2026

Que faire si mon enfant consomme un lait dont les boîtes sont rappelées* ?

- **Arrêter immédiatement d'utiliser le lait concerné**, même en l'absence de symptômes.
- **Utiliser temporairement un autre lait infantile** figurant sur la [liste publiée par la Société Française de Pédiatrie](#)
- **Demander conseil à un professionnel de santé** (médecin, pharmacien, centre de protection maternelle et infantile) en cas de doute et/ou contacter le 15 en cas d'urgence.
- Le pharmacien ou le fabricant pourra vous indiquer si le numéro du lot que vous avez fait partie ou non de la liste des lots rappelés.

* Liste des lots de laits infantiles concernés par les rappels : <https://rappel.conso.gouv.fr/categorie/25>

Que faire si mon enfant présente des symptômes après avoir consommé un lait dont les boîtes sont rappelées* ?

- **Les symptômes** en rapport avec une possible toxi-infection alimentaire collective **sont rappelés ci-dessous**.
- **Arrêter immédiatement d'utiliser le lait concerné**.
- **Assurer une bonne hydratation du nourrisson** (voir ci-dessous)
- **Utiliser temporairement un autre lait infantile** figurant sur la [liste publiée par la Société Française de Pédiatrie](#)
- **Demander conseil à un professionnel de santé** (médecin, pharmacien, centre de protection maternelle et infantile) en cas de doute et/ou contacter le 15 en cas d'urgence.
- **Conserver la boîte** (ne pas la jeter), noter son numéro de lot et la rapporter en pharmacie ou en magasin, ou suivre la procédure indiquée par le fabricant pour la renvoyer ou se faire rembourser.
- **Réaliser une déclaration sur le portail** des signalements : <https://signal.conso.gouv.fr/fr>

* Liste des lots de laits infantiles concernés par les rappels : <https://rappel.conso.gouv.fr/categorie/25>

Quels symptômes peuvent survenir chez le nourrisson ?

L'ingestion d'un aliment contaminé par des bactéries, virus ou toxines peut entraîner une toxi-infection alimentaire collective correspondant à la survenue de troubles digestifs. Les laits peuvent constituer une source de contamination.

Les symptômes les plus fréquents sont des vomissements répétés, une diarrhée aiguë parfois abondante et une fièvre modérée à élevée. Beaucoup plus rarement, le nourrisson peut présenter des signes d'inconfort et une altération de son état général.

Les symptômes apparaissent rapidement, le plus souvent entre 1 et 12 heures après l'ingestion de l'aliment ou du lait contaminé. L'évolution est très généralement favorable, avec une régression spontanée des symptômes en 6 à 24 heures ; exceptionnellement, cela peut durer quelques jours. Toutefois, chez le nourrisson, le risque principal est la déshydratation aiguë, qui peut s'installer rapidement.

Le diagnostic de la toxi-infection alimentaire collective est fondé sur les symptômes et l'horaire de survenue par rapport à la prise alimentaire. Il est possible de garder la boîte de lait pour d'éventuelles analyses ultérieures. Les analyses de selles ne sont pas utiles ; la toxine n'est pas présente dans le sang. D'autres examens peuvent être nécessaires en fonction des symptômes et de l'état de l'enfant.

Que faire en cas de vomissements et/ou de diarrhée ?

- **Donner rapidement et en priorité une solution de réhydratation orale (SRO)**, en petites quantités répétées (10–15 mL toutes les 10 à 15 minutes), même en cas de vomissements. La prise fractionnée de SRO est le meilleur traitement pour diminuer les vomissements ; les traitements anti-vomitifs ne sont que peu ou pas efficaces. Les parents peuvent se procurer des sachets de poudre pour préparation de SRO à reconstituer avec de l'eau sans ordonnance en pharmacie.
- **Poursuivre l'alimentation dès que possible**, sans jeûne prolongé, avec un lait adapté (voir la liste de laits recommandés sur le site de la SFP) ou une alimentation normale adaptée à l'âge de l'enfant.
- **Éviter les boissons sucrées**, sodas, jus de fruits ou l'eau seule, inadaptées à la réhydratation.

Quand consulter en urgence ?

Une consultation médicale urgente est indiquée en cas de signes de déshydratation (perte de poids, bouche sèche, pas ou peu d'urines dans la couche, yeux creux, absence de larmes...), de fièvre élevée persistante, de sang dans les selles, de vomissements répétés ou chez tout nourrisson de moins de 3 mois.

En cas d'allaitement mixte

Les nourrissons pour lesquels l'allaitement maternel est poursuivi, même partiellement, le lait maternel est le plus adapté à leur enfant et peut être utilisé en priorité à la place de la préparation pour nourrisson. La lactation peut être augmentée ou relancée en mettant le nourrisson au sein plus souvent et/ou en utilisant un tire-lait.